

# Process constructif MODULIFE et déclinaison

## Process constructif MODULIFE

Depuis plusieurs années une collaboration étroite entre plusieurs acteurs de l'acte de construire s'est installée dans l'objectif de répondre en mode projet aux grandes orientations qui fondent les questions urbaines : densité, diversité, renouvellement urbain, mixité, rapidité, qualité, performantiels...

Cette collaboration a déjà porté ses fruits à travers diverses opérations intégrant une démarche environnementale faite dans une réflexion urbaine globale (opération Minergie à St Pierre La Palud, maisons passives les Hauts de Feuilley, logements groupés en ossature métal à Rillieux La Pape).

## Un mode constructif au service de la politique urbaine

Fort de toute cette expérience, notre réflexion nous oriente vers un mode constructif permettant de répondre financièrement à la complexité des grands enjeux d'aujourd'hui et de répondre à la question :

« Comment dans un coût maîtrisé, répondre aux enjeux environnementaux intégrant la qualité, la fiabilité et les délais prenant en compte l'usage et les questions urbaines ? ».

Périurbanité, centres urbains, renouvellement urbain... Cette approche systémique repose la question d'un procédé constructif qui disparaît au profit de l'urbanité de chaque projet conçu à partir de la spécificité du site. Ce mode constructif devient un support à toute création architecturale répondant à l'identité de chaque contexte et plus qu'une recherche technique, notre proposition pose la question de la gouvernance de projet dans lequel nous intervenons et notamment la redéfinition du rôle de chaque acteur.

Il permet de répondre temporellement aux diverses variations conjoncturelles : évolution de la législation (incendie, handicapé, performantiels ...) et des modes de vie (vieillesse, monoparentalité, regroupement familiale)

## Mise en place d'un mode projet

La méthodologie mise en œuvre pour ce projet est celle du consensus. Elle refuse l'empilement et affirme la nécessité du dialogue.

Au sein du groupe projet, l'architecte possède la vision de la forme du lieu de vie à créer et de ses usagers. Sa qualité principale est de n'être spécialiste de rien. Il peut réaliser la synthèse de tous les apports.

Dans chaque discussion, il fait bouger le curseur afin de créer des équilibres en fonction des besoins et des possibilités de chacun. Il rend leurs vraies réalités à chacune des techniques qui concourent à la création et à la réalisation du projet.

Ainsi constructeurs, économistes, bureaux d'études techniques, énergéticiens, médecins... tous concourent au même objectif. C'est là dans cet espace partagé, que se construisent un sens commun et le partage des valeurs.

## Maisons individuelles :

Plus qu'un espace de protection, le rapport à la maison individuelle réside dans sa capacité à proposer des surfaces que l'on ne retrouve pas dans l'habitat collectif. Le jardin, bien sûr, mais surtout les annexes : garages, locaux vélos, rangements, abris jardin, pergolas, préaux ... mais aussi la potentialité d'agrandissement. Chacune de ces annexes sont prévues et dessinées comme autant d'extensions possibles à la demande, dans une cohérence de matériaux et de formes.

Le Process constructif MODULIFE répond à toutes les orientations architecturales et paysagères possibles du cahier des charges d'un lotissement ou d'un PLU.

La conception prévoit toutes formes de terrains ainsi que les adaptations aux pentes.



# Process constructif MODULIFE et déclinaison

## Maisons individuelles groupées :

Le Process constructif MODULIFE est conçu pour s'adapter à des trames étroites ou larges suivant le cahier des charges de la ZAC ou du lotissement.

Les grandes libertés architecturales permettent une large créativité dans l'expression architecturale en lien avec le site sur lequel elle se situe.

Le cloisonnement par les pignons ou les annexes permet de recréer une véritable urbanité dans la composition générale en dégagant placettes et alignements suivant les cas.

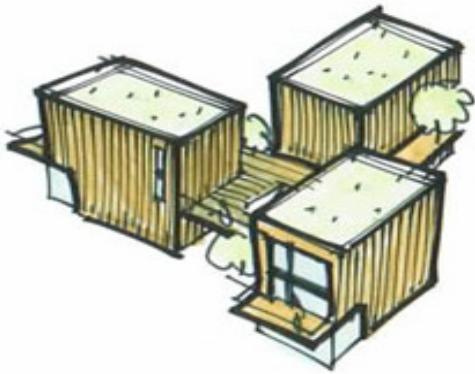


# Process constructif MODULIFE et déclinaison

## Habitat intermédiaire :

Véritable alternative entre la maison individuelle et le collectif, l'habitat intermédiaire permet de répondre aux besoins d'annexes, de terrasses et de jardins tout en offrant les avantages des collectifs (densité, sécurité ...); on pourrait le qualifier de « maison sur la maison ». Chaque logement étant isolé sur 4 faces, le problème phonique et thermique est ainsi exclu.

Le Process constructif MODULIFE permet ainsi toute liberté y compris celle d'identifier chaque logement par un traitement différencié ou non.



## Habitat collectif :

Véritable enjeu, notamment dans le cas de renouvellement urbain, le collectif bois permet de répondre à la diversité recherchée avec une rapidité d'exécution en limitant l'impact du chantier.

La conception générale consiste en une structure primaire dans laquelle s'intercalent des « tiroirs habitats » isolés indépendamment comme autant de maisons individuelles en hauteur. Ce système procure une grande liberté architecturale dégagant de grandes terrasses extérieures support de jardins ou d'extensions (pièces habitables, vérandas ...); on pourrait le décrire comme « un habitat collectif individuel ». Il possède les avantages du collectif (accessibilité, sécurité, densité ...) et le bénéfice de l'individuel (espaces extérieurs généreux, volumes, extensions internes et externes possibles).

